

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DELIBERATION n°53/2014****OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FETE AGRICOLE
NOTRE DAME DU BRUSC 2015**

Conseillers en exercice	: 23
Présents	: 20
Excusés	: 3
Pouvoirs	: 3
Votants	: 23

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le mardi trente septembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-deux septembre 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Adjointes,
Mesdames, Messieurs : Jean-Marie BELLONE, Claudine NAVARRO, Hélène GARDET, Colette ZALMA, Christian FARALDI, Christine VAUTRIN, Olivia LEVINGSTON, Virginie CHABERT, Erwann LE NEGRATE, Grégory MARCUCCI, Jean-Louis MILLO, Annie BARBIER, Aline ZANI, Jean-François PIOVESANA, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Pierre BRANCATO qui a donné pouvoir à Emile BEZZONE, Jean-Pierre MAURIN qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Anne FONTANEZ-PEDERSEN qui a donné pouvoir à Aline ZANI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory MARCUCCI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prochaine Fête Agricole et Pastorale de Notre Dame du BrusC instaurée depuis plus de 30 ans aura lieu le 3^{ème} dimanche d'avril, c'est-à-dire le 19 avril 2015.

Comme à l'accoutumée, une cinquantaine de producteurs, artisans ou artistes exposeront sur le site :

- Exposition et vente des produits du terroir : légumes, vins, huiles, miel, fromages, volailles ...
- Exposition et vente de produits dérivés des produits de la ferme : foie gras et confits de canard), escargots et produits dérivés : crèmes à base de bave d'escargots ...
- Exposition et ventes de produits artisanaux : fleurs cristallisées, macarons, bois d'olivier, décoration de courges, peinture sur bois, couture, crochet ...
- Démonstration de métiers anciens, (dentellière, sculpteur de cadrans solaires, forgeron, rémouleur-cardeur, ferronnier, tourneur sur bois ...
- Démonstration de traite d'une vache et fabrication de beurre ;
- Démonstration de traite d'une chèvre avec dégustation du lait, fabrication de savons à partir de lait d'ânesse...
- Animations l'après-midi ;
Etc ...

Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES

Location du chapiteau	12.000 €
Animations de l'après-midi	3.000 €
La Chèvrerie du Bois d'Amont	380 €
Démonstration fabrication beurre	800 €
Divers (décorations fleurs...)	300 €
Total	16.480 €

RECETTES

CONSEIL GENERAL	7.000 €
COMMUNE	9.480 €
Total	16.480 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire, entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE le principe de la Fête Agricole de Notre Dame du Bruscl 2015 ;

APPROUVE le plan de financement établi ci-dessus ;

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général la plus large possible, si possible à hauteur de 7.000 €.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le